

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
17 novembre 2014

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du code général des collectivités territoriales

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 12 novembre 2014 s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie d'Outarville, le Lundi 17 novembre 2014, à 20 heures 30, sous la présidence de Monsieur Michel CHAMBRIN, Maire.

Étaient présents : Mr Michel CHAMBRIN, Mr Sylvain NAUDET, Mme Gwendoline DAVID, Mme Chantal IMBAULT, Mr André VILLARD, Mr Yves GAÏTANAROS, Mr Michel TEIXEIRA, Mme Roselyne LACOMBE, Mme Isabel MARQUES, Mme Christiane BERTHEAU, Mr Pierre COISNON, Mr Daniel CHAIN, Mr Philippe FOUCHER.

Excusés : Mme Audrey RUGA, Mr Auguste DA SILVA

Nombre de conseillers en exercice :	15
Nombre de conseillers présents :	13
Nombre de pouvoirs :	0
Nombre de votants :	13

Monsieur Sylvain NAUDET a été nommé secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 13 octobre 2014 n'est pas adopté à l'unanimité, une abstention.

Mr le Maire invite Mr BALAINE, Percepteur d'Outarville, à présenter l'endettement de la Commune. L'en-cours de la dette atteint 1 198 424 € et représente 815€/hab contre 601€/hab pour la moyenne nationale. La comparaison a été faite sur la strate géographique et les communes dont le nombre d'habitants est à peu près égale à celle de la Commune d'Outarville.

Les membres du Conseil, ont examiné les points suivants :

I- DELIBERATIONS :

1) Décision modificative : Budget Commune - Section de fonctionnement

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Mr le Maire, à l'unanimité accepte la décision modificative du Budget Commune suivante :

Section de fonctionnement, en recettes :

Au chapitre 70 « Produits des services, du domaine et des ventes »	
Article 70841 « aux budgets annexes, CCAS et Caisse des Ecoles »	+ 21 800 €

Section de fonctionnement, en dépenses :

Au chapitre 012 « Charges de personnels et frais assimilés »	
Article 6411 « Personnels titulaires »	+ 21 800 €

2) Décision modificative - Budget Commune - Section Investissement

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Mr le Maire, à l'unanimité, accepte la décision modificative du Budget Commune suivante :

Section d'investissement :

Opération 201407 « Salle des Associations »	- 17 000 €
Chapitre 23 « Immobilisations en cours »	

Vers

Opération 201408 « Cabinet Médical » + 17 000 €
Chapitre 23 « Immobilisations en cours »

3) Décision modificative – Budget Commune – Section Investissement

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Mr le Maire, à 12 voix pour et 1 abstention, accepte la décision modificative du Budget Commune suivante :

Section d'investissement :

Opération 201408 « Chemin de Faronville » - 8 014.10 €
Au chapitre 20 « Immobilisations corporelles »
Vers
Opération 200701 « Salle des Associations » + 8 014.10 €
Chapitre 23 « Immobilisations en cours »

4) Décision modificative – Budget annexe Assainissement :

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Mr le Maire, à 11 voix pour et 2 abstentions, accepte la décision modificative du Budget annexe de l'Assainissement suivante :

Section de fonctionnement, en dépenses :

Au chapitre 012 « Charges de personnels et frais assimilés »
Article 621 « Personnel extérieur au service » - 18 000 €
Au chapitre 68 « Dotations aux amortissements et aux provisions » - 4 800 €
Vers le chapitre 11 « Charges à caractères générales »
Article 618 « Divers » + 4 110 €
Article 615 « Entretien et réparations » + 7 230 €
Article 6061 « Fournitures non stockables (eau, électricité,...) + 3 000 €
Vers le chapitre 14 « Atténuations de produits »
Article 706129 « Reversement redevance pour modernisation
des réseaux de collecte » + 7 660 €
Vers le chapitre 42 « Opération d'ordre de transfert entre section »
Article 6811 « Dotations aux amortissements immos corporelles
et incorporelles » + 800 €

Section d'investissement, en recettes

Au chapitre 040 « opération d'ordre de transfert entre sections » + 800 €

Section d'investissement, en dépenses

Au chapitre 20 « immobilisations corporelles » + 800 €

5) Assurance du personnel : Choix du contrat :

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Mr le Maire, à l'unanimité, décide de retenir l'offre de la compagnie GROUPAMA pour l'assurance du personnel pour une période de 4 ans, soit du 01/01/2015 au 31/12/2018.

6) Définition du nombre d'adjoints :

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Mr le Maire, à 11 voix pour et 1 abstention décide de fixer le nombre d'Adjoints au Maire à trois.

7) Election d'un troisième Adjoint au Maire :

Le Maire a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret à la majorité absolue.

Le Maire, après avoir constaté que Mmes Christiane BERTHEAU et Roselyne LACOMBE se présentent candidates aux fonctions d'adjoint au maire, a ensuite procédé à l'élection du troisième adjoint.

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (enveloppes déposées)	13
Nombre de suffrages déclarés blanc par le bureau	1
Nombre de suffrages exprimés	12
Majorité absolue	7
A obtenu :	
Mme Christiane BERTHEAU	4 voix
Mme Roselyne LACOMBE	8 voix

Mme Roselyne LACOMBE été proclamée adjointe et immédiatement installée.

8) **Nomination d'un correspondant Défense :**

Le Conseil Municipal sous la présidence de Mr le Maire, à l'unanimité accepte la candidature de Mr Yves GAÏTANAROS, correspondant Défense.

II- **DEVIS :**

Entretien de la pompe à chaleur et puits canadien de la Salle des Associations :

Après étude du devis de la Société FORGEARD, pour l'entretien de la pompe à chaleur et puits canadien de la Salle des Associations, le Conseil Municipal décide d'ajourner cette décision afin d'établir des devis qui soient similaires.

Fourniture GAZ :

Après étude des devis des différents fournisseurs de GAZ pour les bâtiments communaux, le conseil Municipal décide à 7 voix pour, 2 voix contre et 4 abstentions de retenir le contrat de Direct Energie pour un durée d'un an à compter du 01/01/2015.

Bulletin municipal :

Mr Sylvain NAUDET informe le Conseil Municipal, que quatre prestataires ont été contactés et qu'à ce jour, aucun devis n'a encore été proposé.

III- **AFFAIRES DIVERSES :**

- Mme Christiane BERTHEAU, demande quels prestataires ont été contactés pour la réalisation du bulletin Municipal. Mr Sylvain NAUDET ne souhaite pas nommer en public ces derniers mais informe le conseil qu'il s'agit d'imprimeurs locaux.
- Mr le Maire informe le Conseil Municipal que les demandes de subventions des associations devront être accompagnées des bilans financiers.
- Mr Sylvain NAUDET remercie Mr Myriam BERTHEAU et l'ensemble des Anciens Combattants ainsi que les enfants pour leur participation à la cérémonie du 11 novembre 2014. A ce propos Mr NAUDET en accord avec Mr BERTHEAU propose un projet de directive sur 4 ans, à travers une exposition sur la même thématique dans chaque commune associée, soit une exposition par an.
- Mr le Maire propose un appel à candidature les 4 hectares situés à l'arrière du stade. Celles-ci devront être déposées en Mairie avant le 20 décembre 2014. L'occupation fera l'objet d'une convention d'occupation précaire.
- Mme Christiane BERTHEAU demande ou en sont les candidatures pour le futur médecin généraliste. Mr Michel TEXEIRA avec Mr Sylvain NAUDET informe le conseil Municipal, qu'ils ont rendez-vous avec un médecin généraliste Mercredi 19 novembre 2014 à 9h20 en présence de l'Architecte. Toutefois, Mr Michel TEXEIRA précise qu'il n'est pas en mesure de confirmer l'installation de ce dernier. De ce fait, Mr Pierre COISNON s'interroge sur l'avenir du cabinet médical, si une fois les travaux achevés, ne correspondraient

pas à un autre médecin. Mr Sylvain NAUDET précise que les travaux seront effectués de façon à être ré-exploitable.

- Mr Daniel CHAIN demande si la facture de MONVOISIN pour les travaux du presbytère correspond au devis. Mr le Maire confirme cette demande.
- Mr Sylvain NAUDET informe le Conseil Municipal que la fréquentation du Marché présente une baisse importante. Ce manque de fréquentation pourrait être lié soit au changement d'heure ou aux vacances de la Toussaint. Mr Yves GAÏTANAROS propose d'avancer l'ouverture du Marché une heure plutôt, soit 14h30. Mme Roselyne LACOMBE va se rapprocher des commerçants pour leur faire part de cette proposition.
- Mme Christiane BERTHEAU demande quand vont commencer les travaux du clocher de l'église. Mr le Maire stipule que l'Entreprise DRU a fait une demande d'arrêté de circulation afin d'intervenir le 24 ou 27 novembre prochain. Au sujet des travaux, et vu la demande de Mr Daniel CHAIN, concernant les travaux de la Salle des Fêtes et plus particulièrement du contour du parquet (piste de danse), Mr le Maire informe le Conseil Municipal que ces sujets seront abordés lors de la prochaine commission des travaux qui aura lieu le lundi 24 novembre 2014.

Fin de la séance 23h15

Fait à Outarville, le 18 novembre 2014

Le Maire,

Michel CHAMBRIN

SEANCE du 17/11/2014	Présents	Votants	Excusés	Pouvoir à	Emargement
Michel CHAMBRIN	1	1			
Sylvain NAUDET	1	1			
Audrey RUGA	0	0			
André VILLARD	1	1			
Chantal IMBAULT	1	1			
Yves GAÏTANAROS	1	1			
Gwendoline DAVID	1	1			
Roselyne LACOMBE	1	1			
Auguste DA SILVA	0	0			
Isabel MARQUES	1	1			
Michel TEIXEIRA	1	1			
Christiane BERTHEAU	1	1			
Daniel CHAIN	1	1			
Pierre COISNON	1	1			
Philippe FOUCHER	1	1			
TOTAUX	13	13			

